

JOURNAL MUNICIPAL MONTGAILLARD-LAURAGAIS



ÉTÉ 2014 - SEMESTRIEL DEPUIS 1995 - N° 39

Vos élus, commissions ET DÉLÉGATIONS **P. 5-7**

La mise en place des nouveaux
rythmes scolaires **P. 12-13**



Sommaire

3	› Le mot du maire	
4	› Actualités municipales	
	› Budgets 2014	4
	› Vos élus, commissions et délégations	5-7
	› Le Plan Local d'Urbanisme - PLU	8
	› Activités des jeunes Montgaillardais	8
	› Administrés et municipalité, toujours en lien	9
	› Antoine Renaud... Bientôt la quille!	10
	› Et un poste à pourvoir	10
	› Bien vivre ensemble	10
11	› Informations	
	› À l'heure des moissons	11
	› École	11
	· La mise en place des nouveaux rythmes scolaires	12-13
	· La restauration scolaire	13
	· Le mot du directeur	14
	› L'adhésion au relai des assistants maternels - RAM	15
	› Cap Lauragais	15
	· Élections	15
	· Ordures ménagères	15
	· Dégâts d'orage	15
	› Actions sociales (CCAS)	16
	› État civil	16
17	› Associations	
	› Le club de la Pierre Milliaire	17
	› Comité des fêtes 2014	18-19
	› ACCA	19
	› EPAM	19
	› Théâtre	19
20	› Bloc note/Agenda	

Le mot du maire

Il arrive enfin le temps des vacances !

Si c'est le cas pour nos enfants, ce n'est pas tout à fait vrai pour votre nouvelle municipalité, qui œuvre depuis plusieurs mois à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée prochaine et la gestion du personnel qui en découle...

Il y a aussi beaucoup à faire avec la mise en place du PLU, le remplacement de notre employé communal et à tout ce qui concerne la vie de notre village.

Vous trouverez, aussi, dans votre journal le reflet d'une vie associative toujours aussi riche grâce au dynamisme de ses nombreux bénévoles.

Un bel été et bonnes vacances à tous !



Pascal Jan

Bulletin municipal de Montgaillard-Lauragais n° 39

Mairie de Montgaillard-Lauragais
1, place de la garrigue
31 290 Montgaillard-Lauragais

05 61 81 61 42

mairie-de-montgaillard-lauragais@alsatis.net

Directeur de la publication : Pascal Jan

Rédaction : les membres du conseil municipal
et les présidents des associations

Création maquette et mise page : Benjamin Benetti
Photos : D.R.

Impression : imprimerie Matabiau

Tirage : 290 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

> Mairie

Budgets 2014



Comme les vôtres, les budgets communaux doivent être gérés au plus près. Il faut pouvoir régler les dépenses incompressibles, les frais de personnel, les remboursements d'emprunts, mais aussi avoir un peu de marge pour appréhender les mauvaises surprises et mieux s'adapter aux dépenses nouvelles qui nous sont imposées, telles celles liées aux changements de rythmes scolaires.

Budget communal

Le compte administratif de 2013 présente un excédent de 90 295,35 €.

Le conseil municipal a voté et approuvé à l'unanimité le budget primitif 2014 du budget communal.

Celui-ci reprend les résultats de l'exercice 2013 et s'équilibre à 531 141,15 €, pour la section de fonctionnement et à 300 172,57 € pour la section d'investissement, pour un budget global de 831 313,72 €.

Budget CCAS

Le CCAS dispose, cette année, d'un budget de 4022,37 €.

Budget assainissement

Le compte administratif de 2013 présente un excédent de 76 088,05 €.

Le conseil municipal a voté et approuvé à l'unanimité le budget primitif 2014 du budget assainissement. Il reprend les résultats de l'exercice 2013 et s'équilibre à 99 777,45 € pour la section d'exploitation et à 20 737,31 € pour la section d'investissement, pour un budget global de 120 514,76 €.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'augmenter le montant de la prime fixe d'assainissement ainsi que la redevance sur consommation d'eau de 1 %.

Pour cela il propose de passer la prime fixe d'assainissement à 57,47 € et la redevance consommation d'eau à 0,58 € HT/m³

Le montant minimum de la redevance perçue ne pourra être inférieur à 16 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le maire.

> Mairie

Vos élus, commissions et délégations



LE MAIRE : M. Pascal Jan

Il préside le conseil municipal et assure la gestion courante de la commune. Il est, de fait, le président de toutes les commissions municipales. Il est officier d'état civil et de police. Il représente notre commune au sein du conseil communautaire de Cap Lauragais et participe à la commission d'appel d'offres. Il est également notre délégué au SDEHG (Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne).

LES ADJOINTS



Premier adjoint: M. Yves Lafont

Il reçoit du maire les délégations en matière de finances, budget, affaires générales de la commune, urbanisme et environnement. Il est membre des commissions communales assainissement-voirie-travaux, urbanisme, personnel et budget-finances. Il siège au conseil communautaire de Cap Lauragais et à la commission des finances et est délégué suppléant au SIEMN.



Deuxième adjoint: M. Bruno Mouyon

Il est plus particulièrement chargé de la jeunesse, des activités péri et extra scolaires et de la vie associative. Il est membre des commissions communication, scolaire, personnel et urbanisme.



Troisième adjointe M^{me} Emeline Jan

Elle est en charge des affaires sociales et scolaires ainsi que du personnel communal. Elle participe aux commissions communication, scolaire, personnel et finances.

LES COMMISSIONS

Ce sont des groupes de travail sur différents thèmes. Ils étudient certaines problématiques et font des propositions au conseil municipal, lequel reste maître des décisions.

Commission d'appel d'offres : si notre commune doit réaliser un projet important, c'est cette commission qui réalisera l'appel d'offre et dépouillera les dossiers déposés.

Membres titulaires : Alain Baron, Jacques Gazo, Alain Hamon
Membres suppléants : Mathieu Alasset, Marie-Claude Boniface, Frédéric Gleyzes.

Commission agricole : chargée de faire le lien entre les préoccupations des agriculteurs et les impératifs communaux, cette commission est composée des agriculteurs et techniciens agricoles du conseil municipal : *Alain Baron, Dominique Bicard, Marie-Claude Boniface, Frédéric Gleyzes.*

Commission assainissement voirie et travaux : cette importante commission envisage et étudie tous les travaux pouvant s'avérer nécessaires sur la commune, que ce soit au niveau des voiries, de l'assainissement, des bâtiments ou autres. Ses membres sont : *Mathieu Alasset, Alain Baron, Jacques Gazo, Yves Lafont et Michel Pouzac.*

Commission des affaires scolaires : concernée par tout ce qui touche à l'école, elle est très active afin de mettre en place les activités périscolaires, liées au changement des rythmes scolaires. Elle est composée de *Marie-Claude Boniface, Jean-Louis Daniau, Emeline Jan, Yves Lafont et Bruno Mouyon.*

Commission communication-information : cette équipe a en charge la réalisation du journal municipal et travaille sur le futur site internet de la commune. Elle est composée de *Dominique Bicard, Benjamin Benetti, Jean-Louis Daniau, Emeline Jan et Bruno Mouyon.*

Commission du personnel communal : la mise en place du temps périscolaire à l'école et le départ en retraite de Antoine Renaud sont les sujets principaux auxquels réfléchissent actuellement *Emeline Jan, Yves Lafont et Bruno Mouyon.*



Mathieu Alasset



Alain Baron



Benjamin Benetti



Dominique Bicard



Marie-Claude Boniface



Jean-Louis Daniau



Alain Hamon

Commission animation, vie associative et gestion des salles : chargée de la gestion des salles, cette commission assure le lien entre la municipalité et le milieu associatif, et vise au développement culturel sur la commune, avec *Benjamin Benetti, Jean-Louis Daniau, Alain Hamon et Michel Pouzac.*

Commission urbanisme : plus particulièrement intéressée par le contrôle et le développement de l'urbanisme, cette commission va travailler sur la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec *Jean-Louis Daniau, Jacques Gazo, Alain Hamon, Yves Lafont et Bruno Mouyon.*

Commission finances et budget : elle est à même d'étudier tout ce qui concerne les finances, l'établissement des budgets ou les réflexions sur le financement des projets. Elle est composée de *Dominique Bicard, Jean-Louis Daniau, Emeline Jan, Jacques Gazo, Yves Lafont et Bruno Mouyon.*



Jacques Gazo



Frédéric Gleyzes



Sylvie Lepage



Michel Pouzac

LES DÉLÉGATIONS

Notre commune, pour être représentée dans divers syndicats auxquels elle adhère, délègue un ou plusieurs membres du conseil municipal.

› Délégués au syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne : *Pascal Jan et Alain Hamon*

› Délégué au syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées : *Michel Pouzac*

› Délégués au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne : *Frédéric Gleyzes, Alain Hamon et Michel Pouzac.*

› Déléguée à l'aide sociale : *Sylvie Lepage.*

› Délégués à la communauté de communes Cap Lauragais : *Pascal Jan et Yves Lafont.*

› Aménagement DU TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme - PLU

Montgaillard dispose d'une carte communale depuis 2004, laquelle a été modifiée en 2011 pour ouvrir de nouveaux terrains à la construction (lotissement Bellevue). Cette modification, acceptée par les services préfectoraux, a engagé la commune à établir un Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme plus moderne et plus complet. Cette mise en place validera l'ensemble des problématiques de développement et d'aménagement de notre territoire. Il s'agira de concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux. L'équilibre entre développement rural et urbain, la diversité des fonctions urbaines (activités commerciales, équipement public, mixité sociale, activités culturelles et sportives...), l'économie de l'espace et le respect de l'environnement seront donc les axes de réflexions de vos élus, laquelle restera soumise aux différentes réglementations régissant l'urbanisme en France et au sein de notre région (SCOT Lauragais).

L'équipe de l'Atelier Urbain, entreprise qui a obtenu le marché suite à notre appel d'offres, est déjà au travail. Nous sommes actuellement dans la phase de diagnostic. Une enquête auprès des agriculteurs et des visites sur le terrain pour qualifier l'état actuel de la commune en matière d'environnement, d'urbanisme, de patrimoine, d'espaces naturels... sont en cours. Ce diagnostic sera validé, dans l'été, par des réunions entre les élus, l'Agence Technique Dépar-

tementale, les gestionnaires de réseaux et Atelier Urbain.

Ensuite, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera établi. Ce PADD va définir les orientations du PLU. On y retrouvera les axes généraux d'aménagement et d'urbanisme qui poseront les bases du développement de Montgaillard jusqu'aux environs de 2030.

Par la suite, un nouveau document, le PLU arrêté, sera présenté. Ce dossier comprendra un rapport de présentation, le PADD, les différents règlements, les documents graphiques, les orientations d'aménagement...

Ensuite, le PLU approuvé sera soumis à la consultation des Personnes Publiques Associées (conseil régional, conseil général, ARS, DDT, DREAL, Chambre d'Agriculture, Cap Lauragais, SCOT...), puis soumis à enquête publique. Le projet évoluera donc en fonction de l'intérêt des remarques formulées et sera donc modifié, si besoin, en accord avec l'ATD. Le PLU sera ensuite approuvé par délibération du conseil municipal.

Toute cette procédure laisse une grande place à la concertation. Un registre est déjà en place en mairie afin de recueillir toutes les remarques et avis que vous pouvez faire sur les orientations et le contenu du projet. Les différents documents seront toujours consultables en mairie et au moins deux réunions publiques seront organisées.

› Enquête

Activités des jeunes Montgaillardais

Le conseil municipal souhaite connaître les activités sportives ou culturelles que pratiquent les jeunes Montgaillardais (moins de 18 ans). Cette enquête sera un support à la réflexion du conseil concernant le développement

du milieu associatif ou l'aide éventuelle aux inscriptions dans les associations. Merci de retourner, les informations suivantes, en mairie ou à l'adresse suivante: enquete.montgaillard@free.fr

Nom Prénom

Adresse

Je suis inscrit à, association située à

pour un montant annuel de €.

› Communication

Administrés et municipalité, toujours en lien



Votre municipalité reste en contact avec vous de différentes façons.

Depuis près de vingt ans, **votre journal municipal** a pour objectif de vous informer, de toutes les réflexions et actions relatives à la gestion et à la vie de la commune. Il permet également aux associations du village de se faire connaître des nouveaux habitants, d'annoncer leurs actions et d'encourager chacun à les rejoindre.

Les horaires de la mairie demeurent inchangés : les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30. La secrétaire de mairie, Béatrice Lafon, est joignable au 05 61 81 61 42, afin de vous accompagner dans vos démarches administratives.

Les permanences du maire et de ses adjoints, Yves Lafont, Bruno Mouyon et Emeline Jan sont toujours assurées le jeudi soir de 17 h 30 à 19 h 00. Selon vos besoins, les élus sont évidemment disponibles à d'autres moments et à votre convenance, sur rendez-vous. Par ailleurs, l'ensemble des **conseillers municipaux** est présent pour servir de relais entre vous et la mairie.

Les manifestations publiques organisées sur la commune par les associations, le comité des fêtes, l'école ou par la municipalité elle-même sont aussi

des moments privilégiés de rencontres. L'apéritif offert par la municipalité lors de la fête locale est toujours un moment de convivialité, d'échange et de partage.

Nous vous rappelons que le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. Les séances sont publiques, vous avez donc la possibilité d'assister à ces réunions. À cet effet, nous vous invitons à consulter **le panneau d'affichage** de la mairie pour en connaître les dates et en lire les comptes rendus. La volonté de la municipalité de renforcer la communication avec les Montgaillardais va se traduire aussi par la création d'**un site internet**. Ce site présentera de nombreuses informations sur différents sujets et notamment, la mise en ligne des comptes rendus des séances du conseil municipal. Il est actuellement en cours de création. Lors de sa mise en service, une réunion de présentation sera organisée à laquelle vous serez toutes et tous conviés. Tous ces moyens d'information et de communication doivent permettre une bonne relation entre les Montgaillardais et leur municipalité. L'équipe municipale vous invite donc à vous exprimer, à émettre des suggestions et des idées, à donner des informations afin de l'alerter et ce, toujours dans un souci de gestion efficace des affaires communales.

› Personnel communal

Antoine Renaud... Bientôt la quille!

Antoine Renaud, l'adjoint technique et garde champêtre de notre commune va faire valoir ses droits à la retraite. Il quittera son poste en novembre prochain. Antoine a commencé sa carrière professionnelle en travaillant sur les lignes électriques moyenne tension et quitta son poste de chef d'équipe à la SCLÉ en 1985. Antoine est venu habiter Montgaillard en 1970, à la ferme de Descrose. Il prit sa fonction auprès du maire de l'époque, Léon Oustric, le 1^{er} août 1985. Il est très attaché à sa commune, y a fait construire en 1993 pour abriter sa femme Brigitte et ses enfants, Laura et Quentin. Après avoir apprécié durant ces 29 années la diversité de ses tâches, il va désormais se

consacrer à sa famille bien sûr, mais aussi à ses animaux, notamment ses pigeons de concours et à son jardin. Il profitera de la région pour s'y offrir de belles balades. La municipalité et l'ensemble des Montgaillards lui disent merci et lui souhaitent du bon temps dans son heureuse retraite.



Antoine Renaud

› Personnel communal

Et un poste à pourvoir

En séance du jeudi 26 juin 2014, le conseil municipal a décidé le recrutement du prochain agent polyvalent devant remplacer Antoine. Il occupera deux postes à temps non complet.

L'essentiel de son activité reposera sur des fonctions techniques dans le domaine des espaces verts, de la propreté et de l'entretien courant des bâtiments.

Les contraintes liées à la mise en place de l'ALAE à

l'école et le respect des règles de quotas d'encadrement, nous conduisent, également, à confier à cet agent des fonctions d'animation. Il interviendra, de manière encadrée, autour des activités proposées par l'école de 15 h 45 à 17 h 00.

La procédure de recrutement est ainsi amorcée. La commission du personnel rencontre actuellement les candidats, pour une prise de fonction le 2 septembre aux côtés d'Antoine.

› Vie communale

Bien vivre ensemble

Il y a toujours moyen d'améliorer notre qualité de vie, individuelle ou collective. Respect des uns et compréhension envers les autres nous y aideront.

Nous vous rappelons donc l'arrêté préfectoral qui définit (puisque qu'il n'y a pas d'arrêté municipal) les limites aux nuisances sonores (jardinage, bricolage, etc.) Il stipule que les bruits de voisinage sont tolérés :

› du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

› le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

› le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Pensez malgré cela à préserver au mieux les dimanches et les heures d'apéro et de repas de vos voisins.

D'autres formes de désagréments, voire d'incivilités ont été enregistrées ces derniers temps sur le village. Nous aimerions tous ne plus voir d'envols de contenu de

caisses jaunes, de déjections canines sur la voie publique ou de dépose sauvage de débris encombrants au pied des conteneurs (au cimetière notamment).

Stationnement!

Autre sujet, lui lié à la sécurité, en attendant une éventuelle réglementation, merci de ne plus vous garer en bout du muret du croisement entre l'avenue du Lauragais et la rue des écoles (la limite est le lampadaire).



À l'heure des moissons

La commission agricole

Bien que proche de l'agglomération toulousaine au sein de laquelle la plupart d'entre vous mène sa vie professionnelle, notre commune, comme notre canton, est restée rurale. On entend par là, que l'espace y est largement à usage agricole. Le milieu qui nous entoure est entretenu et façonné par la pratique agricole.

La surface totale de la commune est de 1112 hectares (pour ceux qui se sont éloignés dans le temps de l'école primaire, un hectare est un beau carré de 100 mètres de côté!). La SAU, Surface Agricole Utile, les champs donc, représente 820 hectares, soit 73 %, le reste se répartissant entre les parcelles bâties et les réseaux de routes, chemins et fossés.

Comme dans l'ensemble du Lauragais, l'agriculture de Montgaillard est essentiellement tournée vers la production de grandes cultures. En dehors de ces grandes classiques locales, blé et tournesol en tête, se trouve sur notre commune une exploitation certifiée en **Agriculture Biologique, l'EARL du Bosc**, qui produit des poulets fermiers ainsi que le grain nécessaire sur 60 hectares. Ces poulets se retrouvent d'ailleurs régulièrement dans les assiettes des enfants, à la cantine de l'école. Achat possible à la ferme, contact **Serge Marquié 06 86 61 84 61**. Vous pouvez également vous fournir en légumes sur **l'exploitation maraîchère de l'EARL des Tilleuls**. De nombreux légumes (43 espèces ou variétés selon saison) sont produits, en serre (3 500m²) ou en plein champ (2,5 ha). Point de vente à la ferme les Randals, **M. et M^{me} Oudol, contact 05 61 81 66 81 et 06 81 91 44 28**.

La commune compte onze agriculteurs résidents et treize autres travaillent (ou font travailler) des parcelles sans y résider. La surface moyenne d'une exploitation est d'environ 50 hectares, ce qui est inférieur aux moyennes cantonale, départementale ou nationale pour ce qui est des grandes cultures. Les exploitations sont des entreprises, soit individuelles, soit des sociétés, souvent familiales. Les agriculteurs sont des professionnels formés et détenant des certifications (donnant droit à l'utilisation de produits phytosanitaires). Si leur métier est d'abord de récolter des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale, les dernières années ont vu évoluer les pratiques, afin de prendre d'avantage en compte l'environnement. L'évolution et la précision des outils les y aident (pas d'engrais hors des limites des parcelles, moins de dérives lors des applications de produits phytosanitaires...). Les réglementations, liées au fait que notre commune se trouve en zone vulnérable (protection de la qualité des eaux) ou issues des contraintes venant de Bruxelles (Politique Agricole Commune, PAC) les y obligent aussi (plan prévisionnel de fumure, justification des traitements, bandes enherbées, contrôle des pulvérisateurs – comme vos voitures – récupération et valorisation des déchets...). Le rôle des agriculteurs de Montgaillard (et d'ailleurs) est donc d'assurer des productions de qualité (cahier des charges) tout en préservant notre environnement. Lors des prochaines diffusions, des éléments sur les cultures qui nous entourent, colorent notre paysage et après quelques transformations, se retrouvent dans nos assiettes, vous seront présentés.



› École

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Notre commune mettra en place les nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014 – 2015. Il s'agit de passer de 4 jours de classe à 4 jours ½.

Une organisation pour des journées de classe moins chargées :

En lien avec le conseil d'école, et selon les résultats de l'enquête menée auprès des familles des enfants scolarisés l'an prochain, le choix de la municipalité a été de suivre la logique initiale de la réforme, à savoir, une semaine organisée de manière à alléger le temps scolaire journalier et à proposer des activités périscolaires éducatives.

Les heures de classe seront donc :

- › Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 (accueil à partir de 8h35) à 11h45 et de 13h30 (accueil à partir de 13h20) à 15h45.
- › Mercredi de 8h45 (accueil à partir de 8h35) à 11h45.

› Recherche bénévoles pour intervention dans le temps périscolaire

Dans le cadre périscolaire du soir (de 15 h 45 à 17 h 00), afin de nous aider à respecter les taux d'encadrement et étoffer l'offre d'activités proposées aux enfants, nous sommes à la recherche de bénévoles prêts à donner un peu de leur temps.

Vous avez envie, vous êtes prêts à intervenir avec le soutien de notre équipe d'animation ?

Vous pouvez donner une ou plusieurs fins d'après-midi par semaine sur 3 à 6 semaines consécutives ?

Nous vous remercions de vous signaler à la mairie, nous vous contacterons rapidement.



→ Des temps périscolaires du soir valorisés pour les enfants :

Afin de satisfaire notre engagement de proposer des temps périscolaires valorisés par des activités éducatives de loisirs, la commune a décidé la création d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE), déclaré auprès des services du ministère de la cohésion sociale.

La déclaration réglementaire de cet accueil permettra de proposer des activités éducatives aux enfants scolarisés dans notre école communale, dans le respect de la réglementation en vigueur (taux d'encadrement...).

Cet accueil périscolaire de fin de journée (de 15 h 45 à 18 h 30) sera organisé autour d'activités de loisirs éducatifs programmées (de 15 h 45 à 17 h 00)

Le mercredi :

Les enfants ayant classe le mercredi matin, la commune a décidé de mettre en place une garderie de 11 h 45 à 12 h 30 afin de permettre à la majorité des parents de venir récupérer leurs enfants en fin de matinée.

Concernant la garde des enfants le mercredi après-

ⓘ Ce que l'enquête a reflété

- › 61 réponses sur 72 questionnaires distribués
- › 52 enfants ne pourraient pas être récupérés à 15 h 45
- › 59 réponses favorables pour inscription aux activités périscolaires
- › 53 réponses favorables pour une organisation des activités par cycles de vacances à vacances
- › 18 enfants auraient des problèmes de garde le mercredi après-midi

et d'activités de détente (de 17 h 00 à 18 h 30). Le contenu des interventions et l'organisation interne seront structurés en collaboration avec les acteurs éducatifs principaux.

midi, suite à la rencontre proposée aux parents concernés, nous sommes à la recherche de propositions pour les parents rencontrant des difficultés, telles que la réservation de places dans un centre de loisirs voisin et la mise en place d'un transport en bus.

Les horaires des accueils périscolaires seront donc :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- › de 7 h 30 à 8 h 35 : garderie
- › de 11 h 45 à 13 h 20 : garderie et restauration scolaire
- › de 15 h 45 à 18 h 30 : ALAE

Mercredi :

- › de 11 h 45 à 12 h 30 : garderie

› École

La restauration scolaire



Suite à l'inspection de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), la municipalité a engagé rapidement les démarches afin de répondre au cadre réglementaire. Une seconde inspection de vérification a permis de lever les demandes de rectification.

Parmi nos actions principales :

- › l'élaboration et la mise en place d'un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS).
- › la formation du personnel de restauration.
- › la mise en place de contrôles sanitaires trimestriels (prélèvements et analyses).

› École

Le mot du directeur

Serge Testé



Silence on tourne!



Rendez-vous, vous êtes cernés!

Une nouvelle année scolaire se termine, certains élèves ont déjà les yeux tournés vers le collège qui les attend à la rentrée prochaine. En effet, treize élèves quittent l'école à la rentrée prochaine pour intégrer un établissement du secondaire.

Pour compenser, c'est également treize nouveaux élèves que l'école de Montgaillard accueillera, en Maternelle mais aussi en élémentaire pour certains nouveaux Montgaillardais à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour clôturer l'année, une soirée « cinéma » sera proposée aux familles. Ce projet fait suite à l'investissement des élèves dans l'écriture et la réalisation de films d'animations pour les cycles 1 et 2 et de courts métrages pour le cycle 3. Les « œuvres » seront donc projetées à l'école à l'aide des vidéoprojecteurs de chaque classe lors de cette soirée.

Ce travail a d'abord débuté dans chaque classe lors d'activités pendant lesquelles les élèves ont imaginé et écrit les scénarii.

Puis le 7 avril, les classes de cycle 2 et cycle 3 ont quitté l'école pour un séjour pédagogique à Saint Pierre Lafeuille dans le Lot, séjour qui a permis la rencontre avec des professionnels du cinéma. Nous avons donc profité de leurs compétences pour tourner les scènes et monter les films.

Ce travail de longue haleine a été passionnant et le résultat est amusant. Il a permis aussi de faire découvrir différents aspects de l'univers du 7^e art.

Mais d'autres projets ont été menés durant cette année scolaire :

- › le rallye mathématiques permet aux élèves de cycle 3 de tenter de résoudre des problèmes de

logique et de raisonnement

- › le prix des Incorruptibles propose aux élèves de lire 6 romans d'une sélection proposée pour ensuite élire le préféré.

Les élèves de Maternelle sont allés aussi visiter le Museum d'histoire naturelle de Toulouse pour admirer l'exposition sur l'ours.

Une sortie en vélo sera encore organisée à la fin du mois de juin sur les chemins du Lauragais.

Cette fin d'année scolaire, il s'agit aussi de préparer le passage aux nouveaux rythmes scolaires. Ceux ci ne seront efficaces pour l'enfant que si tous les partenaires se mobilisent pour réfléchir ensemble sur les activités qui pourront être proposées lorsque les élèves quitteront la classe parfois à 15 h 45.

C'est donc actuellement le grand chantier qui est mené par l'école, la mairie et les parents d'élèves.

Les inscriptions des nouveaux élèves seront prises durant le mois de juin. Il suffit de contacter l'école et de prendre rendez-vous.



Les enfants qui ont vu l'homme qui a vu l'ours

› Petite enfance

L'adhésion au relai des assistants maternels - RAM

En séance du jeudi 26 juin 2014, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion de notre commune au Relai des Assistants Maternels (RAM) situé 2 chemin du tracas à Villefranche-de-Lauragais.

Le RAM est un lieu d'écoute, d'échange, de partage et d'information pour les assistantes maternelles, les parents et futurs parents, les enfants et l'animatrice du relais. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des

informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Le RAM apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Nos délégués au sein de cette structure, Marie-Claude Boniface, Emeline Jan et Sylvie Lepage assisteront à une prochaine réunion, prévue cet été, au cours de laquelle notre commune signera la convention d'adhésion.

› Intercommunalité

Cap Lauragais

›› Élections

Lors des dernières élections municipales, les représentants des vingt et une communes du canton ont été désignés, soit par vote dans les communes de plus de 1000 habitants, soit par délégation automatique du maire et de son premier adjoint, comme à Montgaillard, soit par délégation automatique du maire et d'un suppléant dans les communes plus petites. Réunis au sein du conseil communautaire de Cap Lauragais, les 47 délégués ont élu Pierre Izard président et Olivier Guerra (maire de Gardouch) 1^{er} vice-président et ont désigné leurs membres dans les diverses commissions.

›› Ordures ménagères

Cap Lauragais a la gestion de la collecte des ordures ménagères du canton. Les problèmes de coût de la collecte, de sécurité des agents et des usagers de la route ainsi que de dégradation (et frais inhérents) des voiries ont amené Cap Lauragais à réfléchir à une modification de la collecte. La commission développement durable de Cap Lauragais, en charge de ce dossier, décidera du schéma à entériner par le conseil communautaire pour être ensuite appliqué sur les communes. L'hypothèse de départ, de regrouper les points de collecte, n'est pour l'heure pas validée. Vous serez informé de la décision de Cap Lauragais.

›› Dégâts d'orage

Après le gros orage du 13 juin dernier, outre la sévère perturbation de la fête du village (35 mm et des grêlons aptes à l'apéro), c'est l'intervention du SDIS et de bénévoles qui aura été nécessaire le lendemain pour rétablir l'accès de la ferme du Duc. Merci à eux. Cap Lauragais engagera 8287€ de travaux pour dégager les divers fossés envasés suite à cet orage.



Orage, ô désespoir...

› CCAS

Actions sociales

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été élus le 27 avril dernier au sein du nouveau conseil municipal. Il est composé des personnes suivantes :

Membres du conseil municipal: Mathieu Alasset, Marie-Claude Boniface, Jean-Louis Daniau, Sylvie Lepage et Bruno Mouyon.

Membres extérieurs au conseil: Aurore Banquet, Véronique Lembrouk, Colette Molas, Isabelle Rouch, et Virginie Sanchez.

Le premier message fort de la nouvelle équipe à l'intention des habitants de Montgaillard est d'exprimer sa volonté d'être à l'écoute des besoins ou des problèmes notamment lors de vos démarches administratives ou de demandes d'aides sociales. Pour cela n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou les membres du CCAS pour une prise de rendez-vous.

Les actions qui étaient déjà menées précédemment seront poursuivies. Le cadeau de fin d'année pour les habitants de plus de 70 ans pourrait être distribué à l'occasion d'un goûter.



La nouvelle équipe

Pour votre information, nous vous rappelons que pour les habitants de plus de 65 ans, une carte de circulation est disponible à la mairie et coûte annuellement 2,50€. Celle-ci vous donne droit à des bons de transport gratuit sur les cars Arc-en-ciel, les cars et les trains régionaux. Ces bons sont à retirer auprès de votre mairie.

 05 61 81 61 42
mairie-de-montgaillard-lauragais
@alsatis.net

› 3^e âge

Les échos du club de la pierre milliaire

Roger Lallement



Qui n'a pas son foulard ?

Samedi 11 janvier 2014

Quatre-vingt-six adhérents se sont retrouvés pour le goûter des rois en ce début de l'année 2014. Cette rencontre permet de renouveler les adhésions et d'accueillir les nouveaux adhérents. Actuellement nous sommes 115 adhérents ce qui me satisfait pleinement. Notre ami Gérard Bergé dit le magicien nous a animé ce goûter avec ses tours de magie, ses chansonnettes et son accordéon.

Samedi 22 février 2014

Désormais on ne peut dissocier le repas du millas de Daniel Souloumiac maître incontournable pour la réussite de ce plat typique de notre lauragais. 100 convives ont été ravis pour la qualité de ce repas. Deux artistes, les Guinch Pépettes au tempérament de feu et à l'humour décalé ont conquis notre public.

Samedi 5 avril 2014

Repas traditionnel du printemps pour lequel se sont retrouvés 77 convives. Le traiteur Serge Marquié nous a régalé avec ses poulets bio.

Samedi 17 mai 2014

La poule au pot préparée par notre ami Bernard a rassemblé 98 convives. Nathalie chanteuse et Sylvio le magicien et violoniste ont animé ce repas qui fut une réussite.

Dimanche 18 mai 2014

Le grand loto du printemps a rassemblé 170 personnes déterminées à gagner le gros lot de 200€. Je remercie toutes les personnes du travail accompli pour la réussite de cette journée.

Voyage pays Basque

Une première pour notre club qui ne découvait pas ! 30 personnes sont parties du 23 au 30 mai 2014 découvrir le pays basque. Nous avons pris pension au St-Ignace à Ascaïn et tous les jours nous avons Magalie notre guide locale, charmante par ailleurs... Tout était beau, St-Sebastien, le train de la Rhune, Biarritz, St-Jean-de-Luz... Mais le repas (le zikiro) dans la grotte éclairée à la bougie fut une surprise et un délice. Le repas basque dans la bergerie, animé par Pampi Laduche nous a conquis et la veille de notre départ repas paella avec la troupe de danseuses espagnoles qui nous ont chanté et dansé le flamenco.

Je terminerai en remerciant une fois de plus tous les adhérents qui me soutiennent par leur participation aux diverses activités.

 Tous ceux qui souhaiteront nous rejoindre, seront les bienvenus.
Contact Roger Lallement :
05 61 27 11 16

› ÉTAT CIVIL

Naissances

› 20/01/2014
Margaux
SAINT-HILLIER
(Née à Montgaillard)

› 05/02/2014
Inès SIRIANNI

› 23/04/2014
Lisa COMTE

Décès

› 9/07/2014
Jean
POUZAC
Né le 22
janvier
1922 à la
ferme de
« Monplaisir » où il a
toujours vécu.
Marié en 1940 à
Jeanne GAUSSENS,
elle-même
Montgaillarde
(elle naquit la même
année à la ferme de



« Pomies »), ils eurent
cinq enfants : Sylvette,
Marie-Louise, Marthe,
Michel et Anne-Marie.
Malheureusement, une
première épreuve vint
leur enlever leur petite
Marie-Louise, alors
âgée de dix-huit mois.
« Jeannou »,
agriculteur forcené,
travailla sa terre (et
celle des autres),
tout au long de sa
vie professionnelle.

› 26/04/2014
Basile FABRE

› 05/05/2014
Aaron SCROCCO

Mariages

› 20/03/2014
Fatima NEDJARI
et Marc MOULIS

Nombreux sont
ceux qui auront
entendu sa voix de
stentor, derrière
sa paire de bœufs,
puis son tracteur...
Voix de stentor, qu'il
ne manquera pas
de faire entendre
pour le bonheur de
tous, à la fin d'un
repas de famille
ou du village, en
entonnant nombreuses
chansons, parfois

avec le concours de
« Jeannette », et
souvent avec celui de
ses enfants et petits-
enfants.
À son épouse Jeanne,
à leurs trois filles et à
leur fils, à leurs neuf
petits-enfants, à leurs
quatorze arrières
petits-enfants, et
à toute la famille
POUZAC, nous
adressons nos très
sincères condoléances.



> Animation

Comité des fêtes 2014

En ce début d'année 2014 peu de changement au bureau du comité des fêtes: Jean-Louis Daniau (président), Germaine Ambry et Monique Hamon (vice-présidentes), Véronique Lembrouk et Florence Daout (trésorière et trésorière adjointe), Chantal Desmettre et Lorie Alibert (secrétaire et secrétaire adjointe). À noter la rentrée au bureau d'une jeune membre (Lorie) qui nous apporte sa fraîcheur d'esprit et son dynamisme. Nous remercions également Patrick Desmettre (notre ancien trésorier) qui par sa rigueur et son esprit pratique nous a permis de mieux gérer financièrement nos manifestations depuis 2 ans. Nous enregistrons l'arrivée de 2 nouveaux membres: Sandrine Climent et Véronique Le Cabec. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Retour sur les manifestations qui ont eu lieu:

- > le 16 février, loto qui a vu 128 participants se partager les lots.
- > le 22 mars, carnaval et son défilé magnifique avec toujours autant d'enfants enchantés de participer à cette manifestation sur le thème du moyen-âge, malgré une météo exécrable. Après avoir dégusté un aligot-saucisse les 150 convives ont dansé sur les rythmes de la disco mobile Ultra Night.
- > le 12 avril, sortie du comité au village gaulois.
- > le 8 mai, commémoration du 8 mai 1945 autour d'un apéritif dînatoire qui s'est déroulé sous un soleil de plomb.

Jean-Louis Daniau

> le 16 mai, reprise de la pétanque pour la saison 2014 (pour rappel concours de pétanque tous les vendredis soirs à partir de 20h30 sur l'esplanade St-Germaine).

> du 12 au 15 juin, fête locale avec plus de 250 personnes le vendredi soir pour les moules-frites animés par la bandas AOC's qui a mis le «feu» dans la salle (qui en avait bien besoin au vu de l'orage que nous avons subi en début de soirée). La soirée a, ensuite, été animée par Disco For Ever. Le samedi nous avons partagé le traditionnel cassoulet avec un peu plus de 150 personnes qui ont ensuite dansé devant le groupe TNT qui a enchanté toute l'assistance par son niveau musical. Le dimanche l'apéritif traditionnel offert par la mairie a attiré une grande majorité de la population qui a partagé le verre de l'amitié.

> le 14 juillet, commémoration de la fête nationale autour d'un repas.

Les manifestations à venir:

- > le 28 septembre, vide-grenier avec l'association Pastel qui animera cette journée par des expositions et des stands sur le thème des vieux métiers. La nouveauté de l'année sera une exposition de voitures anciennes.
- > le 11 novembre, commémoration du 11 novembre 1918.
- > le 23 novembre, loto du gras.

- > le 31 décembre, réveillon de la Saint-Sylvestre. Je finirai par un message plus général en mettant tout d'abord à l'honneur tous les membres du comité, du premier au dernier, qui comme chaque année s'impliquent et se dévouent afin que toutes nos manifestations soient les plus agréables possible pour nos participants. Notre équipe de plus en plus nombreuse avec un mélange de jeunes et de moins jeunes nous permet de

partager toutes les tâches incombant au comité et ainsi préparer plus facilement nos manifestations. Avec cette équipe, je pense être un président d'association très chanceux.

Merci à tous les membres pour leur soutien et à tous les Montgaillardais et Montgaillardaises pour leur participation et j'espère tous vous retrouver prochainement à la salle des fêtes.

> Chasse

L'ACCA

Patrick Pouzac



Breton du Lauragais

L'ACCA Montgaillard-Lauragais a compté 40 chasseurs pour la saison 2013/2014. Nous pouvons constater avec enthousiasme que le nombre

d'adhérents reste stable contrairement à de nombreuses ACCA du département où le nombre de chasseurs diminue au fil des années. Il faut en croire que nos plaines du lauragais sont de bons territoires de chasse...

Lors de l'assemblée générale du 7 juin 2014 qui s'est déroulée à la salle des fêtes du village, la composition du bureau a légèrement été modifiée. M. Alibert Florent a été élu nouveau membre du bureau de l'ACCA à l'unanimité. Le bureau de l'ACCA tient à remercier chaleureusement M. Lafont Francis (membre sortant) pour son dévouement au sein du bureau durant de nombreuses années. Un apéritif suivie d'une grillade a été offert par l'ACCA à la clôture de l'assemblée générale.

Un grand merci également aux nombreux chasseurs qui ont participé à l'assemblée.

> Association des parents d'élèves

EPAM

Claire Beisson

Les vacances d'été approchent et, comme nos enfants, l'EPAM (Enfants et Parents Associés de Montgaillard) termine aussi son année scolaire 2013-2014. Le bilan est très positif. Grâce aux différentes actions organisées cette année, nous avons pu verser 2300€ à l'école afin d'aider au financement des divers projets pédagogiques. Et nous avons pris beaucoup de plaisir à nous retrouver autour d'activités communes, comme lors de la journée «jeux de société et bals pour enfants» ou lors d'une sortie sportive au «Cri de Tarzan». Le 27 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse de l'école, suivie du repas de fin d'année!

Bon été à tous, merci de votre participation et rendez-vous en septembre.



Qui ne saute pas...

> Culture

Théâtre les Gais Lurons

Marie-France Algans



La troupe au complet

Le 21 juin 2014 à 21h00 dans la salle des fêtes de Montgaillard-Lauragais, les enfants de l'association ont présenté leur pièce: «Ah si j'étais riche!», pièce écrite par Audrey Chirol.

Pendant près d'une heure, ces jeunes acteurs ont fait vivre cette pièce avec beaucoup de rigueur et de joie et ont amusé une assistance captivée par cette jeune génération de comédiens. Nous espérons les revoir sur les planches très prochainement. Nous remercions les 50 spectateurs pour leur présence et espérons, lors de la prochaine représentation accueillir encore plus d'amateurs de théâtre.



Bloc note

La mairie

› Le secrétariat de mairie :

Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
05 61 81 61 42
mairie-de-montgaillard-lauragais@alsatis.net

› Permanence du maire et des adjoints :

Le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00
Le maire reçoit aussi sur rendez-vous pris
au secrétariat de mairie au 05 61 81 61 42

Le Minibus

Téléphoner la veille du marché de
Villefranche-de-Lauragais entre 17 h 00 et 19 h 00

au 05 34 66 62 22 (1,60 € pour un trajet aller-
retour domicile <-> Villefranche)

Les DÉCHETS

› Collecte de textile :

vêtements, sacs
et chaussures,
à côté du cimetière

› Les Récup-verre :

ils sont à votre dispo-
sition 24h/24h sur le
parking du cimetière et
au niveau des chemins
de Ramade et d'En
Duranet



› Tri sélectif : passage tous les vendredis (mettre les caissettes le jeudi soir)

› La déchetterie située à Villefranche-de- Lauragais est ouverte lundi, mercredi, vendredi et samedi.

En été (1^{er} avril au 30 septembre)
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

En hiver (1^{er} octobre au 31 mars)
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Recensement MILITAIRE

Jeunes filles, jeunes garçons, vous venez d'avoir
16 ans, vous devez vous faire recenser dans les

trois mois qui suivent votre anniversaire.

ALLÔ DOCTEUR

La permanence des soins pour la nuit, les
week-ends et les jours fériés en Haute-Garonne :
appelez d'abord votre médecin
ou composez le 0 805 85 31 31

Si une vie est en danger : contactez tout de suite
le 15 « SAMU »



Agenda du second semestre 2014

› 1/09 · **Rentrée scolaire**

› 2-3/09 · **Don du sang** (à Villefranche)

› 28/09 · **Vide-grenier et animations**
(comité des fêtes)

› 26/10 · **Loto** (club de la pierre milliaire)

› 11/11 · **Commémoration du 11 novembre 1918**
(comité des fêtes)

› 15/11 · **Assemblée générale**

(club de la pierre milliaire)

› 23/11 · **Loto du gras** (comité des fêtes)

› 31/12 · **Réveillon de la Saint-Sylvestre**
(comité des fêtes)